

PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS
2010-2012
Arrondissement d'Anjou



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2009

Volet protection

En 2009, l'arrondissement d'Anjou a procédé à la réfection du pavage d'une portion de l'avenue D'Allonnes ainsi que de la terrasse du Val-d'Anjou.

Des travaux majeurs de réfection de la piscine et des installations nautiques ont été amorcés au parc Roger-Rousseau. Ces travaux seront terminés en 2010.

Volet développement

L'arrondissement d'Anjou a complété les travaux de mise en place d'un nouveau terrain de soccer avec tapis synthétique au parc Roger-Rousseau, dans le secteur de la butte Jean-Desprez. Un chemin d'accès et une aire de stationnement ont également été aménagés.

FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2010

Pour l'année 2010, l'arrondissement d'Anjou prévoit axer son programme triennal d'immobilisations sur un volet particulier, soit celui des loisirs et de la culture. En effet, plus de 3 M\$ sont déjà engagés pour la réfection et la mise à niveau des équipements et de la piscine du parc Roger-Rousseau.

Volet protection

Pour l'année 2010, l'arrondissement d'Anjou prévoit finaliser son programme de réfection routière, amorcé en 2009. Particulièrement, il s'agit des rues du Parcours et Bombardier. L'octroi tardif de ce contrat n'a pas permis d'exécuter tous les travaux prévus.

Un dépistage de raccordements croisés a été effectué, en partenariat avec la Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau (DGRSE) de la Ville centrale. Des travaux correctifs pourraient être amorcés en 2010.

Volet développement

L'arrondissement d'Anjou analysera l'opportunité de demander des propositions de projets concernant l'éventuelle construction d'un terrain de soccer intérieur.

Impact des investissements sur le budget de fonctionnement

L'arrondissement d'Anjou prévoit que certains investissements inscrits au PTI 2010-2012 comportent des impacts sur ses prochains budgets de fonctionnement, en particulier au niveau de l'entretien, mais ceux-ci seront compensés par l'ajout d'éléments d'actif (biens immobiliers) dans l'arrondissement.

Investissements par projets et programmes

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2009	2010	2011	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	96,0	30,0	0,0	126,0	-	126,0
42227	Aménagement d'un terrain de soccer intérieur	56,0	50,0	0,0	106,0	-	106,0
32520	Aménagement d'une aire pour planches à roulettes	0,0	0,0	70,0	70,0	-	70,0
20031	Aménagement de parcs	400,0	0,0	1 650,0	2 050,0	-	2 050,0
40014	Construction d'une piscine et d'une patinoire au centre Roger-Rousseau	3 000,0	0,0	0,0	3 000,0	-	3 000,0
68709	Programme d'acquisition de petits équipements	410,0	31,0	20,0	461,0	-	461,0
34009	Programme d'amélioration des terrains de balles	0,0	0,0	275,0	275,0	-	275,0
69508	Programme de construction et de modification de conduits souterrains	0,0	400,0	0,0	400,0	-	400,0
59509	Programme de mise aux normes des feux de circulation	70,0	0,0	0,0	70,0	-	70,0
38509	Programme de protection de bâtiments culturels	0,0	150,0	275,0	425,0	-	425,0
66509	Programme de protection des bâtiments administratifs	0,0	15,0	40,0	55,0	-	55,0
42509	Programme de protection des bâtiments sportifs	50,0	156,0	420,0	626,0	-	626,0
34909	Programme de réaménagement de parcs anciens	130,0	880,0	460,0	1 470,0	-	1 470,0
67509	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	150,0	525,0	250,0	925,0	-	925,0
55510	Programme de réfection routière	140,0	2 611,0	2 246,0	4 997,0	-	4 997,0
68609	Programme de remplacement de véhicules	200,0	300,0	288,0	788,0	-	788,0
Total		4 702,0	5 148,0	5 994,0	15 844,0	-	15 844,0

